

17. Août 2022

"La responsabilité des pasteurs"

Ez 34,1-11

La parole du Seigneur me fut adressée : « Fils d'homme, prophétise contre les bergers d'Israël, prophétise. Tu leur diras : Ainsi parle le Seigneur Dieu : Quel malheur pour les bergers d'Israël qui sont bergers pour eux-mêmes ! N'est-ce pas pour les brebis qu'ils sont bergers ? Vous, au contraire, vous buvez leur lait, vous vous êtes habillés avec leur laine, vous égorgez les brebis grasses, vous n'êtes pas bergers pour le troupeau. Vous n'avez pas rendu des forces à la brebis chétive, soigné celle qui était malade, pansé celle qui était blessée. Vous n'avez pas ramené la brebis égarée, cherché celle qui était perdue. Mais vous les avez gouvernées avec violence et dureté. Elles se sont dispersées, faute de berger, pour devenir la proie de toutes les bêtes sauvages. Mon troupeau s'égare sur toutes les montagnes et toutes les collines élevées ; mes brebis sont dispersées dans tout le pays, personne ne les cherche, personne ne part à leur recherche. C'est pourquoi, bergers, écoutez la parole du Seigneur : Par ma vie – oracle du Seigneur Dieu –, puisque mon troupeau est mis au pillage et devient la proie des bêtes sauvages, faute de berger, parce que mes bergers ne s'occupent pas de mon troupeau, parce qu'ils sont bergers pour eux-mêmes au lieu de l'être pour mon troupeau, eh bien, bergers, écoutez la parole du Seigneur : Ainsi parle le Seigneur Dieu : Me voici contre les bergers. Je m'occuperai de mon troupeau à leur place, je les empêcherai de le faire paître, et ainsi ils ne seront plus mes bergers ; j'arracherai mes brebis de leur bouche et elles ne seront plus leur proie. Car ainsi parle le Seigneur Dieu : Voici que moi-même, je m'occuperai de mes brebis, et je veillerai sur elles.

La lecture d'aujourd'hui nous présente la grande responsabilité de ceux qui ont été appelés à servir comme bergers du troupeau de Dieu. Le degré de leur responsabilité est d'autant plus élevé qu'ils agissent en tant que représentants de Dieu devant les hommes. S'ils ne remplissent pas la tâche pour laquelle ils ont été désignés, ils sont menacés d'un jugement plus sévère que d'autres qui n'ont pas été chargés d'une si haute responsabilité. Nous devons en être bien conscients !

Les bergers auxquels le Seigneur s'adresse dans la lecture d'aujourd'hui font le contraire de ce qu'ils ont été chargés de faire. Ainsi, ils portent un faux témoignage et induisent les brebis en erreur. Puisqu'ils sont appelés à être les représentants de Dieu, leurs actes

répréhensibles transmettent une image déformée de Dieu au peuple, comme s'il ne se souciait pas des siens.

L'accusation contre les bergers est aggravée par le fait que les moutons qui leur étaient confiés sont devenus la proie d'animaux sauvages, qui les ont déchiquetés.

Pendant un temps, Dieu permet à ces bergers d'agir afin de leur donner l'occasion de se convertir et de se montrer dignes de leur haute charge. Cependant, il ne le permet que pour un temps, et si le changement attendu ne se produit pas, le Seigneur lui-même intervient. Dans le cas du texte biblique d'aujourd'hui, il le fait par l'intermédiaire du prophète Ézéchiél. En effet, un prophète est indépendant de l'ordre sacerdotal et aussi de l'autorité civile. Ainsi, il peut sans crainte proclamer la vérité et communiquer l'oracle du Seigneur à ceux qui l'ont déçu.

"Ainsi parle le Seigneur Dieu : Me voici contre les bergers. Je m'occuperai de mon troupeau à leur place, je les empêcherai de le faire paître, et ainsi ils ne seront plus mes bergers ; j'arracherai mes brebis de leur bouche et elles ne seront plus leur proie. Car ainsi parle le Seigneur Dieu : Voici que moi-même, je m'occuperai de mes brebis, et je veillerai sur elles."

En envoyant son Fils Jésus dans le monde, Dieu a accompli cette promesse. Il est venu lui-même chercher ses brebis. Pour son Église, dans laquelle il a rassemblé son troupeau, le Seigneur a institué de nouveaux bergers, appelés à conduire son peuple vers les verts pâturages et à lui donner la nourriture qu'il lui confie pour l'administrer aux fidèles.

Mais qu'en est-il de la responsabilité des pasteurs dans notre Église ?

Elle est certainement beaucoup plus grande, car ce qui leur a été confié dépasse de loin ce qui était confié aux chefs religieux à l'époque de l'ancienne alliance. Par conséquent, ils devront eux aussi rendre compte au Seigneur de la manière dont ils ont conservé et multiplié en bons gérants les biens qui leur ont été confiés.

Ont-ils été fidèles à l'Évangile et à la doctrine authentique de l'Église, ou ont-ils transmis ou même simplement toléré de fausses doctrines ? Ont-ils administré les sacrements avec révérence et dignité et gardé jalousement le grand trésor de la liturgie, ou ont-ils permis ou même réalisé des expériences liturgiques, étrangères à la foi authentique ?

Ont-ils averti avec discernement des esprits des tendances anti-chrétiennes dans le monde et dans l'Église, afin que les fidèles ne s'égarer pas, ou ne les ont-ils même pas identifiés comme tels, ou ont-ils même coopéré avec cet esprit anti-chrétien ?

Ont-ils donné aux fidèles un exemple de sainteté par leur vie ?

"À qui l'on a beaucoup confié, on réclamera davantage" (Lc 12, 48).

Par conséquent, si les fidèles reconnaissent que de mauvaises orientations sont prises, ils doivent rester fidèles à l'Église et ne pas suivre ces mauvaises voies, mais offrir une résistance de manière appropriée.

En même temps, un service noble et important que les fidèles peuvent rendre à leurs pasteurs est de prier pour eux, afin qu'ils accomplissent la mission qui leur a été confiée et qu'ils se détournent des chemins de perdition s'ils s'y sont engagés, afin qu'ils soient sauvés.